FICHE D'INSCRIPTION

Leçons Natation (+ 16 ans)

divoneo
ESPACE AQUALUDIQUE ET BALNÉO-DÉTENTE

Cadre réservé à l'administration

Fiche rentrée le : .....

Titre : M. ☐ Mme ☐
Nom : .....
Prénom : .....
Deuxième Prénom (obligatoire) : .....

Types d'inscription :

10 séances de 45 mn sont préconisées pour l'apprentissage de la natation.

Gérez votre compte sur www.piscinesgrandcahors.fr

	GRAND PASS	HORS GRAND PASS
1 Séance *(uniquement vendue en caisse)*	☐ 15,70 €	☐ 23,60 €
1 Séance tarifs réduits *(uniquement vendue en caisse)*	☐ 12 €	☐ 18 €
5 Séances *(uniquement vendues en caisse)*	☐ 62,80 €	☐ 94,20 €
5 Séances tarifs réduits *(uniquement vendues en caisse)*	☐ 48 €	☐ 72 €
Frais de Carte *(carte d'accès obligatoire)*	☐ Gratuit	☐ 3 €
Forfait 10 séances	☐ 125,60 €	☐ 188,40 €
Fofait 10 séances tarifs réduits	☐ 96 €	☐ 144 €

Coordonnées de l'utilisateur

Sexe : H. ☐ F. ☐ Né le : ...../...../.....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Tél. : ..... Portable : .....
Email : .....

Coordonnées du représentant légal (pour les mineurs)

Nom : ..... Prénom : ..... Lien de parenté : .....
Adresse : .....
Code Postal : ..... Ville : ..... Email : .....
Téléphone : ..... Portable : .....

Contre indication et autorisation de soins :

Je déclare (Nom – prénom)..... est garanti par une responsabilité civile et qu'il ne fait l'objet d'aucune contre indication médicale à la pratique de la natation.
En outre, en cas d'urgence, j'autorise les personnels du Grand Cahors à pratiquer toutes les interventions de premier secours, ainsi que le transfert vers l'hôpital si besoin.
Eléments médicaux particuliers à signaler : .....

☐ Je n'accepte pas de reçevoir des informations concernant les piscines du Grand Cahors.

ELEMENTS A FOURNIR POUR INSCRIPTION :
☐ Fiche individuelle complétée et signée
☐ Justificatif(s) ouvrant droit aux Tarifs réduits
(Carte étudiante, Chômage, RSA, Livret de famille...)

Fait à : ..... Le : .....
Signature précédée de la mention « *Lu et approuvé* »

LEÇONS NATATION

Cocher :
- la période choisie parmi les 3 proposées
- le créneau horaire

Périodes d'inscription aux leçons de natation adultes

☐ PÉRIODE 1	☐ PÉRIODE 2	☐ PÉRIODE 3
MARDI Du 9 sept. au 2 déc. 18h30 à 19h15 ☐	MARDI Du 9 déc. au 10 mars 18h30 à 19h15 ☐	MARDI Du 17 mars au 2 juin 18h30 à 19h15 ☐
JEUDI Du 11 sept. au 27 nov. 18h30 à 19h15 ☐	JEUDI Du 4 déc. au 19 fév. 18h30 à 19h15 ☐	JEUDI Du 12 mars au 4 juin 18h30 à 19h15 ☐

1ere annulation	1er report	2eme annulation	2eme report
1ere annulation	1er report	2eme annulation	2eme report

Pour information, les leçons de natation adultes et d'aquaphobie sont suspendues durant les vacances scolaires.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

Les leçons de natation sont ouvertes aux enfants de 6 à 16 ans. Pour les moins de 6 ans, une évalution par les maîtres-nageurs sera nécessaire.
L'inscription aux leçons de natation se fait à l'accueil des piscines du Grand Cahors aux horaires d'ouverture au public ou en ligne sur www.piscinesgrandcahors.fr. Des évaluations gratuites par les maîtres-nageurs sauveteurs (MNS) sont possibles sur rendez-vous ou en réservation sur www.piscinesgrandcahors.fr. Après validation des données personnelles et contrôle des pièces justificatives, vous devrez procéder au paiement du prix du forfait en espèces, chèque bancaire, carte de crédit ou chèques-vacances. Votre inscription est définitive à l'encaissement des sommes dues. Les forfaits sont valables sur la saison 2025 - 2026.

CONDITIONS D'UTILISATION

L'accès aux vestiaires (15 mn avant le cours), au seul horaire programmé, se fait soit avec la carte Grand Pass (gratuite pour les habitants du Grand Cahors), soit avec une carte* sans contact (facturée 3 €).
* *Cette carte peut servir pour tout autre type de validation d'abonnement à la piscine.*

MODIFICATION / ANNULATION / INTERRUPTION DE PROGRAMME

Le Grand Cahors ne procédera à aucun remboursement pour toutes les interruptions planifiées (arrêt technique obligatoire, manifestations et/ou compétitions…) ou imprévues en cas de force majeure (cause extérieure, imprévisible). Par contre, un rattrapage des séances vous sera proposé.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT

Le complexe aquatique Divoneo est réglementé et suppose le strict respect dudit règlement intérieur de l'équipement approuvé par délibération du Conseil communautaire. Celui-ci est porté à la connaissance de tous par voie d'affichage dans le hall d'entrée.
À défaut, le Grand Cahors se réserve le droit d'exclure à tout moment, provisoirement ou définitivement, sans remboursement des frais engagés, une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité et/ou l'hygiène des usagers (Cf. article sur la résiliation à l'initiative de la Direction).
Point particulier : **aucune personne ne sera autorisée à accompagner les personnes en apprentissage sur les bassins**. Les élèves seront accueillis par les maîtres-nageurs à la sortie des vestiaires.

ABSENCE, SUSPENSION ET RÉSILIATION

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA POSSIBLE, LES DROITS D'ENTRÉE RESTENT ACQUIS. Les réservations se font uniquement pour 10 séances et par période.

Les absences : toute absence devra être confirmée au plus tard 48 heures avant le début de la séance. Au-delà de 2 reports, la séance sera perdue.

Suspension et résiliation à la demande de l'usager : l'usager voulant suspendre ou résilier, pour cause tenant à son état de santé ou à ses activités professionnelles, la prestation souscrite, devra en faire la demande par courrier accompagné des justificatifs permettant d'établir le caractère réel et sérieux de la demande.
La suspension sera étudiée par la direction du service des sports du Grand Cahors qui accordera un report éventuel des séances cette décision sera transmise par courrier.

Suspension et résiliation à l'initiative de la direction : le forfait souscrit par l'usager pourra être résilié de plein droit par la direction immédiatement après constat par 2 membres du personnel du Grand Cahors ou par un membre du personnel du Grand Cahors et 2 usagers pour les motifs suivants :

- En cas de non respect du règlement intérieur de l'établissement
- En cas d'attitude agressive ou contraire aux bonnes mœurs
- En cas de prêt à un tiers de sa carte (abonnement saison et mensuel)

Cette résiliation sera confirmée par l'envoi d'un courrier avec accusé de réception. Toute résiliation entraînera l'interdiction d'accès à l'usager.
La carte d'accès sera dans tous ces cas désactivée, temporairement ou définitivement, suivant la décision retenue.

SÉCURITÉ ET HYGIÈNE

Le Grand Cahors se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses usagers et les conditions d'hygiène.

ASSURANCES

Le Grand Cahors est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulées au règlement intérieur, le non respect de recommandations données par le personnel ou de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel.

LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS »

Les informations recueillies font l'objet d'une saisie informatique destinée au traitement, par les services du Grand Cahors, de votre inscription, ainsi qu'à la mise à jour de la base de données mailings.
Les destinataires des données sont la direction du service des sports et le personnel d'accueil des piscines. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifié en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposez au traitement des données vous concernant.